

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture,
de l'agroalimentaire et de la forêt

Arrêté

abrogeant l'arrêté du 24 février 1981 portant désignation des membres du conseil d'administration de la fondation de l'institut national agronomique à la cité internationale universitaire de Paris.

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte parole du Gouvernement

Vu le décret n° 2006-1592 du 13 décembre 2006 portant création de l'Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement (Agro Paris Tech).

Arrête :

Article 1^{er}

L'arrêté du 24 février 1981 portant désignation des membres du conseil d'administration de la fondation de l'institut national agronomique à la cité internationale universitaire de Paris est abrogé.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin Officiel* du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Fait le **22 FEV. 2016**

Pour le ministre et par délégation :
La directrice générale de l'enseignement et de la recherche,


Mireille RIOU-CANALS